snesup-fsu Lettre Flash

Numéro 31 – 21 mai 2007

DEFENDRE NOS REVENDICATIONS SANS ATTENDRE

Paris, le 18 mai 2007

Madame Valérie PECRESSE Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 1, rue Descartes 75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

Le gouvernement annoncé aujourd'hui comprend un ministre à part entière du supérieur et de la recherche et un ministre de l'éducation.

Une telle configuration a un sens si la nécessité d'une impulsion politique et budgétaire forte est réellement prise en compte. Il y a urgence.

Pour les moyens, le SNESUP, le SNCS, le SNASUB réclament, dès cet été, un collectif budgétaire (postes et crédits) : il faut enrayer la baisse dans le PIB de la part « supérieur/recherche », il faut développer les synergies entre les universités et les organismes de recherche, augmenter le nombre de docteurs formés et faciliter leur insertion.

Pour des orientations nouvelles enfin conformes aux aspirations de la communauté scientifique, exprimées à Grenoble en 2004 pour la recherche, le SNCS, le SNASUB, le SNESUP demandent l'ouverture d'une large concertation préalable aux évolutions législatives et réglementaires.

L'articulation entre le secondaire et le supérieur impose des coordinations fortes pour construire à la fois le succès des étudiants et celui de la formation des enseignants. La réussite des jeunes dans le supérieur passe par un lien plus fort, systématique, non cloisonné entre formations diversifiées, recherche et dimensions de professionnalisation.

Le retard de la France –très loin de l'objectif de 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur- est connu. C'est un gâchis humain, démocratique, social et économique.

La frilosité des entreprises françaises en matière d'investissement en Recherche-Développement génère un écart grandissant avec les autres puissances économiques anciennes (Allemagne, USA, Japon,...) ou récentes (Inde, Chine,...). Les dispositifs de créditimpôt « recherche » n'ont pas fait preuve de leur efficacité. La recherche publique souffre à la fois de sous financement global et de ciblages excessifs et étroits. Il faut tourner le dos à la mise en concurrence stérile des établissements et des équipes, à une vision de court terme, seulement liée à des contrats ANR.

Après ces diagnostics -qui attestent d'orientations antérieures inefficaces- la mobilisation indispensable des intelligences de la créativité scientifique ne se décrète pas, elle doit se construire avec l'ensemble de la communauté universitaire. Les enseignants du supérieur, les chercheurs, les personnels administratifs et techniques, dans des conditions précaires (locaux qu'il a fallu adapter, encadrements insuffisants, manque de personnel, ...) ont relevé avec de réels succès le double défi de la massification de l'accès au supérieur (dans des conditions d'inégalités criantes et injustifiées entre les filières) et du maintien du rayonnement scientifique de notre pays. Il s'agit maintenant d'associer l'ensemble des personnels à la définition des améliorations du service public liées à l'augmentation nécessaire des financements. Ignorer cette dimension démocratique c'est, à coup sûr, renforcer les clivages, les inégalités, c'est priver la société tout entière des atouts que procure l'élévation du niveau des connaissances.

Le SNESUP, le SNCS, le SNASUB (FSU) première force syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche s'inscrivent avec détermination pour la prise en compte rapide des aspirations scientifiques, pédagogiques, statutaires et salariales de tous personnels.

C'est dans ces dispositions, que nous sollicitons une rencontre avec Madame la Ministre, nommée aujourd'hui.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean FABBRI Secrétaire Général du SNESUP Jean-Luc MAZET Secrétaire Général du SNCS



Arlette LEMAIRE Secrétaire Générale du SNASUB



Démission des instances de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration d'universitaires et chercheurs

Sept collègues (P. Weil, G. Noirel, ...) refusent de voir leur travail scientifique instrumentalisé par le gouvernement Fillon et son ministère de l'immigration, de l'identité nationale, ...

Le SNESUP leur apporte son entier soutien.

Scandaleux décrets et arrêtés pris par Villepin, de Robien, Goulard le 15 mai :

des primes et indemnités au profit de l'AERES pour discréditer toutes les autres activités d'évaluation (jury, CSE, CNU, CNESER,...). 75.000 euros pour le Président de l'AERES!

syndicat national de l'enseignement supérieur – 78, rue du faubourg saint-denis – 75010 – Paris Tél. : 0144799610 – Fax : 0142462656 – Courriel : accueil@snesup.fr – Site web : www.snesup.fr